

Votre contact

Madame Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

3,00 jour(s)
21:00 heures

Public

Personnel électricien ou électromécanicien chargé d'exécuter des consignations et/ou de diriger des travaux hors tension.

Pré-requis

Compétences techniques en électricité obligatoires.
Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Moyens pédagogiques et supports

Alternance d'exposés théoriques et d'études de cas pratiques, jeux de rôles, travaux en sous-groupe.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, écran facial, gants isolants) pour les travaux pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné à l'issue de la formation.

Objectifs de la formation

Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation

Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT

Appliquer les consignes de sécurité BT liées aux consignations, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques

Programme

Partie théorique

Évaluation des risques

Les dangers de l'électricité

Les appareillages en Basse Tension

Les limites, zones et opérations liées

Les équipements de protection

Les rôles et titres d'habilitation

Les procédures et le déroulement des travaux hors tension et des interventions

Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais

Les procédures en cas d'accident et / ou d'incendie électrique

Le rôle et les opérations confiés au chargé de travaux et de consignation

Partie pratique

Analyse des risques électriques

Rédaction des documents applicables et transmission des informations

Mise en œuvre des procédures de consignation

Surveillance et protection d'une zone de travail (par obstacle ou isolation)

Compte-rendu des difficultés rencontrées

Intervention en cas d'accident corporel ou d'incendie

Modalités d'évaluation des acquis

Contrôle des connaissances théoriques en fin de chaque module et évaluation des savoir-faire

